

N° 9-9

BULLETIN D'INFORMATION ET RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



DE LA PREFECTURE DE LA MARNE

du 15 septembre 2021

AVIS ET PUBLICATION :

- PREFECTURE DE LA MARNE :
 - Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
- SERVICES DECONCENTRES- DIVERS :
 - DDFIP

Ce recueil est consultable à la préfecture de la Marne, 1, rue de Jessaint 51000 Châlons-en-Champagne et dans les trois sous-préfectures (Reims, Epernay et Vitry-le-François), ainsi que sur le site internet de la préfecture www.marne.gouv.fr (rubrique - Publications).

SOMMAIRE

PREFECTURE DE LA MARNE

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité (DCL)

p 4

- arrêté interpréfectoral n°DCL2-BCCL2021257-0001 du **14 septembre 2021** portant transfert de compétences et adhésion au SDDEA, et fusion des COPE de Beaulieu et de la Région de Trannes

SERVICES DECONCENTRES

DIVERS

⊗ Direction Départementale des Finances Publiques de la Marne (DDFIP)

p 17

- décision du **1^{er} septembre 2021** portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

Préfecture de la Marne

Préfecture de la Marne

**Direction de la Citoyenneté et de la
légalité**

Arrêté interpréfectoral n° DCL2-BCCL2021257-0001 du 14 septembre 2021

**Syndicat mixte de l'eau,
de l'assainissement collectif,
de l'assainissement non collectif,
des milieux aquatiques et de la
démoustication (SDDEA)**

**Établissement public d'aménagement
et de gestion de l'eau (EPAGE)
sur le périmètre du bassin de la
Seine Supérieure Champenoise**

**Transfert de compétence et adhésion
Fusion des COPE de Beaulieu et de la Région de Trannes**

Le Préfet de l'Aube,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet de la Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet de l'Yonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 5721-1 et suivants ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu les décrets du 11 décembre 2019 et 15 janvier 2020 nommant respectivement Monsieur Henri Prévost, préfet de l'Yonne, Monsieur Pierre N'Gahane, préfet de la Marne et Stéphane Rouvé, préfet de l'Aube ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n° DCDL-BCLI 201681-0003 du 21 mars 2016 modifié portant création du syndicat mixte de l'eau, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démoustication (SDDEA), à compter du 1er juin 2016 ;

Vu les arrêtés interpréfectoraux n° DCDL-BCLI 201766-0001 du 7 mars 2017, n° DC3LP-BCLCBI-2017275-0001 du 2 octobre 2017, n° DC3LP-BCLCBI-201896-0003 du 6 avril 2018, n° DC3LP-BCLCBI-2018345-0001 du 11 décembre 2018, n° DCL2-BCCL-2019346-0001 du 12 décembre 2019 et n° DCL2-BCCL2021046-0001 du 15 février 2021 relatifs au périmètre dudit syndicat ;

Vu les arrêtés interpréfectoraux n° DC3LP-BCLCBI-2018285-0001 du 12 octobre 2018 et n° DCL2-BCCL-2019298-0002 du 25 octobre 2019 portant modifications statutaires du syndicat précité ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n° DCL2-BCCL2020323-0001 du 18 novembre 2020 actant la transformation en EPAGE du SDDEA, à compter du 1^{er} janvier 2021, sur le périmètre de la Seine Supérieure Champenoise ;

Considérant la délibération N° AG20210629-5 de l'assemblée générale du SDDEA du 29 juin 2021 acceptant d'exercer en lieu et place des collectivités ayant décidé de transférer les compétences suivantes par délibération de leur organe délibérant :

- **compétence « eau potable »**, à compter du 1^{er} janvier 2022 :
 - ✓ 28 juin 2021 Arcis-sur-Aube
- **compétence « assainissement collectif »**, à compter du 1^{er} janvier 2022 :
 - ✓ 28 juin 2021 Arcis-sur-Aube

Considérant la délibération de l'assemblée générale du SDDEA N° AG20210629_6 du 29 juin 2021 acceptant de restituer l'exercice de la **compétence « démoustication »**, après l'avis favorable du bureau du 17 juin 2021 à la commune de :

- ✓ 8 avril 2021 Juvanzé

Considérant les articles 34 et 35 des statuts dudit syndicat portant respectivement sur les conditions d'adhésion et de retrait ;

Considérant la délibération de l'assemblée générale du SDDEA N° AG20210629_7 du 29 juin 2021 entérinant la fusion du COPE de Beaulieu (Juvanzé et Unienville) et du COPE de la Région de Trannes (Bossancourt, Éclance, Fresnay, Fuligny, Jessains, Lévigny Trannes et Vernonvilliers), à compter du 1^{er} janvier 2022 sous le nom de COPE de Trannes-Beaulieu ;

Considérant que la fusion de COPE est actée par modification de l'annexe des statuts dudit syndicat conformément à son article 9.2 ;

Sur proposition de monsieur le secrétaire général de la Préfecture de l'Aube,

Sur proposition de monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Marne,

Sur proposition de madame la secrétaire générale de la Préfecture de l'Yonne,

ARRÊTENT

Article 1^{er}: La liste des membres du syndicat mixte de l'eau, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démoustication (SDDEA) figurant en annexe 1 des statuts dudit syndicat est remplacée par celle annexée au présent arrêté.

Article 2 : Le COPE de Beaulieu (Juvanzé et Unienville) et le COPE de la Région de Trannes (Bossancourt, Éclance, Fresnay, Fuligny, Jessains, Lévigny Trannes et Vernonvilliers) fusionne en COPE de Trannes-Beaulieu, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Article 3 : Le secrétaire général de la Préfecture de l'Aube, le secrétaire général de la Préfecture de la Marne, la secrétaire générale de la Préfecture de l'Yonne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée au président du syndicat mixte de l'eau, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démoustication de l'Aube et à ses membres.

À titre d'information, une copie sera adressée à la directrice départementale des finances publiques de l'Aube, au directeur départemental des territoires de l'Aube et pour notification au receveur syndical du syndicat mixte de l'eau, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démoustication de l'Aube.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Par ailleurs, cet arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de l'Aube, de la Marne et de l'Yonne.

Troyes,

Châlons-en-Champagne, Auxerre,



Stéphane Rouvé



Pierre N'Gahane



Henri Prévost

ANNEXE 1 : liste des membres du syndicat mixte ouvert SDDEA – EPAGE Seine Supérieure Champenoise



MEMBRES	COMPETENCE 1	COMPETENCE 2	COMPETENCE 3	COMPETENCE 4	COMPETENCE 5	COPE	COPE	TERRITOIRE	BASSIN
	Eau Potable	Assainissement Collectif	Assainissement Non Collectif	GEMAPI	Démoustication	COMPETENCE 1 Eau Potable	COMPETENCE 2 Assainissement Collectif		
				en représentation-substitution	5.1 Lutte anti-vectorielle				
				transférée		5.2 Démoustication dite de confort			
AILLEVILLE				CC de la région de Bar-sur-Aube					
AIX-VILLEMAUR-PALIS	X Pour 2 communes : PALIS, VILLEMAUR-SUR-VANNE		X Pour 1 commune : AIX-EN-OTHE.				VILLEMAUR/PALIS	OUEST	
ALLIBAUDIERES	X		X	CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	ALLIBAUDIERES-ORMES	NORD	
AMANCE	X		X	CC de Vendeuvre-Soulaines			LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION	SUD-EST	
ARCIS MAILLY RAMERUPT (CC d')				X Pour ses 39 communes membres					AUBE AVAL AUBE MEDIANE
ARCIS-SUR-AUBE	X	X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X		NORD	
ARCONVILLE	X		X	CC de la région de Bar-sur-Aube			ARCONVILLE BERGERES / URVILLE	SUD-EST	
ARGANÇON	X		X	CC de Vendeuvre-Soulaines			LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION	SUD-EST	
ARRELLES	X		X	CC du Barséquanais en Champagne			ARELLES / VILLIERS-SOUS-PRASLIN	SUD-OUEST	
ARREMBECOURT	X		X	CC des Lacs de Champagne			NORD DE LA VOIRE	EST	
ARRENTIERES	X		X	CC de la région de Bar-sur-Aube			ARRENTIERES-ENGENTE	EST	
ARSONVAL	X		X	CC de la région de Bar-sur-Aube			ARSONVAL JAUCOURT	EST	
ARTHONNAY	X						CHANNES / ARTHONNAY	SUD-OUEST	
ASSENAY	CA TCM		CA TCM	CA TCM			VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE	CENTRE	
ASSENCIERES	X						SOURCES DE LA BARBUISE	NORD	
AUBETERRE	CA TCM		CA TCM				LA REGION DE MONTSUZAIN	NORD	
AULNAY	X		X	CC des Lacs de Champagne		X	QUATRE VALLEES	NORD	
AUXON	X		X				LA REGION DE MONTIGNY-LES-MONTS	SUD-OUEST	
AVANT-LES-MARCILLY	X		X	CC de l'Orvin et de l'Ardusson			LA REGION DE SOLIGNY-LES-ETANGS	NORD-OUEST	
AVANT-LES-RAMERUPT	X		X				COMMUNES D'AVANT-LES-RAMERUPT ET MESNIL-LETTRE	EST	
AVIREY-LINGEY			X	CC du Barséquanais en Champagne				SUD-OUEST	
AVON-LA-PEZE	X		X	CC de l'Orvin et de l'Ardusson			LA REGION D'AVON-LA-PEZE	NORD-OUEST	
AVREUIL	X		X				LA REGION DE MONTIGNY-LES-MONTS	SUD-OUEST	
BAGNEUX-LA-FOSSE	X		X	CC du Barséquanais en Champagne			BAGNEUX-LA-FOSSE / BRAGELOGNE-BEAUVOIR	SUD-OUEST	
BAILLY-LE-FRANC	X		X				NORD DE LA VOIRE	EST	
BALIGNICOURT	X		X	CC des Lacs de Champagne			QUATRE VALLEES	NORD	
BALNOT-LA-GRANGE	X		X	CC Chaourçois Val d'Armance			BALNOT-LA-GRANGE / MAISONS-LES-CHAOURCE	SUD-OUEST	
BALNOT-SUR-LAIGNES				CC du Barséquanais en Champagne					
BAR-SUR-AUBE	X	X	X	CC de la région de Bar-sur-Aube			BAR-SUR-AUBE	EST	
BAR-SUR-SEINE			X	CC du Barséquanais en Champagne				SUD-EST	
BARBEREY-SAINT-SULPICE	CA TCM	CA TCM	CA TCM	CA TCM		CA TCM	BARBEREY-SAINT-SULPICE	BARBEREY-SAINT-SULPICE - SAINT-LYE	OUEST
BARBUISE	X		X	CC du Nogentais		X	LA REGION DE LA VILLENEUVE AU CHATELOT	NORD-OUEST	
BAROVILLE			X	CC de la région de Bar-sur-Aube				EST	
BARSEQUANAIS EN CHAMPAGNE (CC du)				X Pour ses 53 communes membres					SEINE AMONT SEINE ET AFFLUENTS TROYENS
BAYEL	X	X	X	CC de la région de Bar-sur-Aube			BAYEL	BAYEL	EST
BERCENAY-LE-HAYER	X		X	CC de l'Orvin et de l'Ardusson			LA REGION DE LA VALLEE DE L'ORVIN		NORD-OUEST
BERGERES	X		X	CC de la région de Bar-sur-Aube			BERGERES / URVILLE		SUD-EST
BERNON			X						SUD-OUEST
BERTIGNOLLES	X		X	CC du Barséquanais en Champagne			CHACENAY / CHERVEY / BERTIGNOLLES		SUD-EST
BERULLE			X						OUEST
BESSY	X		CC Seine et Aube	CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	LA FORET DE LA PERTHE		NORD
BETIGNICOURT	X		X	CC des Lacs de Champagne			ROSNAY-L'HOPITAL		EST
BEUREY	X		X	CC de Vendeuvre-Soulaines			LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION		SUD-EST
BLAINCOURT-SUR-AUBE	X		X	CC des Lacs de Champagne		X	LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST
BLIGNICOURT	X		X				ROSNAY-L'HOPITAL		EST
BLIGNY			X	CC de la région de Bar-sur-Aube					SUD-EST
BORDES-AUMONT (les)	CA TCM		CA TCM	CA TCM			VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE
BOSSANCOURT	X		X	CC de Vendeuvre-Soulaines			LA REGION DE TRANNES (TRANNES-BEAULIEU au 01/01/2022)		EST
BOUILLY	CA TCM	CA TCM	CA TCM				LA REGION DE BOUILLY/VILLERY/SOULIGNY	BOUILLY/SOULIGNY	OUEST
BOULAGES	X		CC Seine et Aube	CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	LONGUEVILLE-ETRELLES-SUR-AUBE-BOULAGES-CHARNY-LE-BACHOT		NORD
BOURANTON	CA TCM		CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE
BOURDENAY	X		X	CC de l'Orvin et de l'Ardusson			LA REGION DE LA VALLEE DE L'ORVIN		NORD-OUEST
BOURGUIGNONS	X		X	CC du Barséquanais en Champagne			BOURGUIGNONS		SUD-EST
BOUY-LUXEMBOURG	X						LA REGION DE ONJON / BOUY-LUXEMBOURG ET LONGSOLS		EST
BOUY-SUR-ORVIN	X		X	CC du Nogentais			LA REGION DE SOLIGNY-LES-ETANGS		NORD-OUEST
BRAGELOGNE-BEAUVOIR	X		X	CC du Barséquanais en Champagne			BAGNEUX-LA-FOSSE / BRAGELOGNE-BEAUVOIR		SUD-OUEST
BRAUX	X		X	CC des Lacs de Champagne			ROSNAY-L'HOPITAL		EST
BREVIANDES	CA TCM		CA TCM				COMMUNES DE SAINT-JULIEN-LES-VILLAS / ROSIERES-PRES-TROYES / BREVIANDES		CENTRE

ANNEXE 1 : liste des membres du syndicat mixte ouvert SDDEA – EPAGE Seine Supérieure Champenoise



MEMBRES	COMPETENCE 1 Eau Potable	COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	COMPETENCE 3 Assainissement Non Collectif	COMPETENCE 4 GEMAPI		COMPETENCE 5 Démoustication		COPE COMPETENCE 1 Eau Potable	COPE COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	TERRITOIRE	BASSIN
				en représentation-substitution	transférée	5.1 Lutte anti- vectorielle	5.2 Démoustication dite de confort				
BREYONNES	X		X	CC Forêts, Lacs, Terres en Champagne				LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST	
BRIEL-SUR-BARSE	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
BRIENNE-LA-VIEILLE	X		X		CC des Lacs de Champagne		X	LA REGION DE BRIENNE-LE-CHATEAU		EST	
BRIENNE-LE-CHATEAU	X		X		CC des Lacs de Champagne		X	LA REGION DE BRIENNE-LE-CHATEAU		EST	
BRILLECOURT	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
BUCEY-EN-OTHE	CA TCM		CA TCM					BUCEY-EN-OTHE		OUEST	
BUCHERES	CA TCM		CA TCM					BUCHERES, ISLE-AUMONT ET MOUSSEY		CENTRE	
BUXEUIL	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne			LA REGION DE GYE-SUR-SEINE	LA REGION DE GYE-SUR-SEINE	SUD-EST	
BUXIERES-SUR-ARCE	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			COMMUNES DE BUXIERES-SUR-ARCE ET VILLE-SUR-ARCE		SUD-EST	
CELLES-SUR-OURCE			X		CC du Barséquanais en Champagne					SUD-EST	
CHACENAY	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			CHACENAY / CHERVEY / BERTIGNOLLES		SUD-EST	
CHAISE (la)	X		X					LA REGION DE BRIENNE-LE-CHATEAU		EST	
CHALETTE-SUR-VOIRE	X		X		CC des Lacs de Champagne		X	LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST	
CHAMOY	X		X					CHAMOY / SAINT-PHAL		SUD-OUEST	
CHAMP-SUR-BARSE	X		X		CC de Vendevre-Soulaines			LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION		SUD-EST	
CHAMPFLEURY	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	CHAMPFLEURY-SALON		NORD	
CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE	X	X			CC de la région de Bar-sur-Aube			BERGERES / URVILLE CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE	CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE	SUD-EST	
CHAMPIGNY-SUR-AUBE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt			LA FORET DE LA PERTHE		NORD	
CHANNES	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			CHANNES / ARTHONNAY		SUD-OUEST	
CHAOURCE	X		X		CC Chaourçois Val d'Armance			LA REGION DE VANLAY		SUD-OUEST	
CHAOURÇOIS ET VAL D'ARMANCE (CC du)					Pour 11 communes : BALNOT-LA-GRANGE, CHAOURCE, LANTAGES, LES LOGES-MARGUERON, MAISONS-LES-CHAOURCE, PARGUES, PRASLIN, SAINT-PHAL, VILLIERS-LE- BOIS, VILLIERS-SOUS-PRASLIN, VOUGREY						SEINE ET AFFLUENTS TROYENS
CHAPELLE-SAINT-LUC (la)	CA TCM		CA TCM					LA CHAPELLE-SAINT-LUC		OUEST	
CHAPELLE-VALLON			CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube				
CHAPPEES	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne			VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE	FOUCHERES ET DE CHAPPEES	CENTRE	
CHARMONT-SOUS-BARBUISE	X		X					SOURCES DE LA BARBUISE		NORD	
CHARMOY	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			LA REGION DE SOLIGNY-LES-ETANGS		NORD-OUEST	
CHARNY-LE-BACHOT	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	LONGUEVILLE-ETRELLES-SUR-AUBE-BOULAGES- CHARNY-LE-BACHOT		NORD	
CHASEREY	X		X					LANDION		SUD-OUEST	
CHATRES			CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube				
CHAUCHIGNY	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	COMMUNES DE SAVIERES, CHAUCHIGNY ET RILLY- SAINT-SYRE		NORD	
CHAUDREY	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
CHAUFFOUR-LES-BAILLY	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
CHAUMESNIL	X		X					LA REGION DE BRIENNE-LE-CHATEAU		EST	
CHAVANGES	X		X		CC des Lacs de Champagne			NORD DE LA VOIRE		EST	
CHENE (le)	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
CHENNEGY			X							OUEST	
CHERVEY	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			CHACENAY / CHERVEY / BERTIGNOLLES		SUD-EST	
CHESLEY	X		X					LA REGION DE VANLAY		SUD-OUEST	
CHESSY-LES-PRES	X		X					LA REGION DE CHESSY-LES-PRES / DAVREY / COURTAOULT		SUD-OUEST	
CLEREY	CA TCM	CA TCM	CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE	LA HAUTE SEINE	CENTRE	
COCLOIS	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
COLOMBE-LA-FOSSE			X		CC de Vendevre-Soulaines					EST	
COLOMBE-LE-SEC			X		CC de la région de Bar-sur-Aube					EST	
CORMOST	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
COURCELLES-SUR-VOIRE	X		X		CC des Lacs de Champagne			NORD DE LA VOIRE		EST	
COURCEROY	X		X		CC du Nogentais		X	LES COMMUNES DE LA MOTTE-TILLY ET DE COURCEROY		NORD-OUEST	
COURSAN-EN-OTHE	X		X					LA REGION DE COURSAN-EN-OTHE		SUD-OUEST	
COURTAOULT	X		X					LA REGION DE COURSAN-EN-OTHE LA REGION DE CHESSY-LES-PRES / DAVREY / COURTAOULT		SUD-OUEST	
COURTENOT	X				CC du Barséquanais en Champagne			VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
COURTERANGES	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
COURTERON	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne			LA REGION DE GYE-SUR-SEINE	LA REGION DE GYE-SUR-SEINE	SUD-EST	
COUSSEGREY	X		X					LA REGION DE VANLAY		SUD-OUEST	
COUVIGNON	X				CC de la région de Bar-sur-Aube			LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION		SUD-EST	
CRANCEY	X		X		CC des Portes de Romilly-sur-Seine		X	PONT SUR SEINE, CRANCEY, MARNAY-SUR-SEINE, SAINT-HILAIRE		NORD-OUEST	
CRENEY-PRES-TROYES	CA TCM		CA TCM					PONT SAINTE MARIE / CRENEY / LAVAU		OUEST	
CRESANTIGNES	CA TCM		CA TCM	CA TCM				CRESANTIGNES		OUEST	
CRESPIY-LE-NEUF	X		X					LA REGION DE BRIENNE-LE-CHATEAU		EST	

ANNEXE 1 : liste des membres du syndicat mixte ouvert SDDEA – EPAGE Seine Supérieure Champenoise



MEMBRES	COMPETENCE 1 Eau Potable	COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	COMPETENCE 3 Assainissement Non Collectif	COMPETENCE 4 GEMAPI		COMPETENCE 5 Démoustication		COPE COMPETENCE 1 Eau Potable	COPE COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	TERRITOIRE	BASSIN
				en représentation-substitution	transférée	5.1 Lutte anti- vectorielle	5.2 Démoustication dite de confort				
CROÛTES (les)	X		X							SUD-OUEST	
CUNFIN			X		CC du Barséquanais en Champagne					SUD-EST	
CUSSANGY	X		X							SUD-OUEST	
DAMPIERRE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X			NORD	
DAVREY	X		X							SUD-OUEST	
DEPARTEMENT DE L'AUBE							X			AUBE	
DIENVILLE	X		X		CC des Lacs de Champagne		X			EST	
DIERREY-SAINT-JULIEN	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson					OUEST	
DIERREY-SAINT-PIERRE	CA TCM		CA TCM							OUEST	
DOLANCOURT	X		X		CC de Vendevre-Soulaines					EST	
DOMMARTIN-LE-COQ	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X			NORD	
DONNEMENT	X		X		CC des Lacs de Champagne					NORD	
DOSCHES	X		X	CC Forêts, Lacs, Terres en Champagne						CENTRE	
DOSNON	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt					NORD	
DROUPT-SAINT-BASLE	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube			NORD	
DROUPT-SAINTE-MARIE	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube			NORD	
EAUX-PUISEAUX			X							OUEST	
EHEMINES	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson					NORD	
ECLANCE	X		X							EST	
EGUILLY-SOUS-BOIS	X		X		CC du Barséquanais en Champagne					SUD-EST	
ENGENTE	X		X		CC de la région de Bar-sur-Aube					EST	
EPAGNE	X		X		CC des Lacs de Champagne		X			EST	
EPOTHEMONT	X		X							EST	
ERVY-LE-CHATEL			X							SUD-OUEST	
ESSOYES	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne					ESSOYES / LANDREVILLE / LOCHES-SUR-OURCE	SUD-EST
ESTISSAC	CA TCM		CA TCM								
ETOURVY	X		X							SUD-OUEST	
ETRELLES-SUR-AUBE	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube			NORD	
FAUX-VILLECERF	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson					NORD-OUEST	
FAY-LES-MARCILLY	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson					NORD-OUEST	
FAYS-LA-CHAPELLE	CA TCM		CA TCM							SUD-OUEST	
FERREUX-QUINCEY	X		X		CC du Nogentais					NORD-OUEST	
FEUGES	CA TCM		CA TCM							NORD	
FONTAINE			X		CC de la région de Bar-sur-Aube					EST	
FONTAINE-LES-GRES	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube			NORD	
FONTAINE-MACON			X		CC du Nogentais					NORD-OUEST	
FONTENAY-DE-BOSSERY	X		X		CC du Nogentais					NORD-OUEST	
FONTETTE	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne					SUD-EST	
FONTVANNES	CA TCM		CA TCM								
FORETS, LACS, TERRES EN CHAMPAGNE (CC)				X							AUBE MEDIANE
FOSSE-CORDUAN (la)	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson					NORD-OUEST	
FOUCHERES	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne					FOUCHERES ET DE CHAPPES	CENTRE
FRALIGNES	X		X		CC du Barséquanais en Champagne					SUD-EST	
FRAVAUX	X		X		CC de la région de Bar-sur-Aube					SUD-EST	
FRESNAY	X		X							EST	
FRESNOY-LE-CHATEAU	CA TCM	CA TCM	CA TCM							LA HAUTE SEINE	CENTRE
FULIGNY	X		X							EST	
GELANNES	X		X		CC des Portes de Romilly-sur-Seine		X			NORD-OUEST	
GERAUDOT	X									CENTRE	
GOURGANÇON	X									NORD	
GRANDES-CHAPELLES (les)			CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube				
GRANDVILLE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt					NORD	
GRANGES (les)	X		X							SUD-OUEST	
GUMERY	X		X		CC du Nogentais					NORD-OUEST	
GYE-SUR-SEINE	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne					LA REGION DE GYE-SUR-SEINE	SUD-EST
HAMPIGNY	X		X							EST	
HERBISSE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X			NORD	
ISLE-AUBIGNY	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X			NORD	
ISLE-AUMONT	CA TCM		CA TCM	CA TCM						BUCHERES, ISLE-AUMONT ET MOUSSEY	CENTRE

ANNEXE 1 : liste des membres du syndicat mixte ouvert SDDEA – EPAGE Seine Supérieure Champenoise



MEMBRES	COMPETENCE 1 Eau Potable	COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	COMPETENCE 3 Assainissement Non Collectif	COMPETENCE 4 GEMAPI		COMPETENCE 5 Démoustication		COPE COMPETENCE 1 Eau Potable	COPE COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	TERRITOIRE	BASSIN
				en représentation-substitution	transférée	5.1 Lutte anti- vectorielle	5.2 Démoustication dite de confort				
JASSEINES	X		X		CC des Lacs de Champagne		X	QUATRE VALLEES		NORD	
JAUCOURT	X		X		CC de la région de Bar-sur-Aube			ARSONVAL JAUCOURT		EST	
JAVERNANT	CA TCM		CA TCM					JAVERNANT		OUEST	
JESSAINS	X		X		CC de Vendevre-Soulaines			LA REGION DE TRANNES (TRANNES-BEAULIEU au 01/01/2022)		EST	
JEUGNY	CA TCM		CA TCM	CA TCM				LA REGION DE JEUGNY		SUD-OUEST	
JONCREUIL	X		X					NORD DE LA VOIRE		EST	
JULLY-SUR-SARCE					CC du Barséquanais en Champagne						
JUVANCOURT			X		CC de la région de Bar-sur-Aube					SUD-EST	
JUVANZE	X		X		CC des Lacs de Champagne			BEAULIEU (TRANNES-BEAULIEU au 01/01/2022)		EST	
JUZANVIGNY	X		X					LA REGION DE BRIENNE-LE-CHATEAU		EST	
LACS DE CHAMPAGNE (CC des)					X Pour 31 de ses 43 communes membres : ARREMBECOURT, AULNAY, BALIGNICOURT, BETIGNICOURT, BLAINCOURT-SUR-AUBE, BRAUX, BRIENNE-LA-VIEILLE, BRIENNE-LE- CHATEAU, CHALETTE-SUR-VOIRE, CHAVANGES, COURCELLES-SUR- VOIRE, DIENVILLE, DONNEMENT, EPAGNE, JASSEINES, JUVANZE, LESMONT, MAGNICOURT, MATHAUX, MOLINS-SUR-AUBE, MONTMORENCY- BEAUFORT, PARS-LES-CHAVANGES, PEL-ET-DER, PRECY-NOTRE-DAME, PRECY-SAINT-MARTIN, RADONVILLIERS, ROSNAY-L'HOPITAL, SAINT-LEGER-SOUS-BRIENNE, SAINT- LEGER-SOUS-MARGERIE, UNIENVILLE, YEVRES-LE-PETIT					AUBE MEDIANE	
LAGESSE	X							LA REGION DE VANLAY		SUD-OUEST	
LAINES-AUX-BOIS	CA TCM		CA TCM					LAINES-AUX-BOIS		OUEST	
LANDREVILLE	X	X			CC du Barséquanais en Champagne			LOCHES-SUR-OURCE / LANDREVILLE	ESSOYES / LANDREVILLE / LOCHES-SUR-OURCE	SUD-EST	
LANTAGES	X		X		CC Chaourçois Val d'Armanche			LA VALLEE DE LA MARVE		SUD-OUEST	
LASSICOURT	X		X					ROSNAY-L'HOPITAL		EST	
LAUBRESSEL	CA TCM		CA TCM					VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
LAVAU	CA TCM	CA TCM (La Valotte)	CA TCM	CA TCM			CA TCM	SAINTE-MAURE / LAVAU PONT SAINTE MARIE / CRENEY / LAVAU	SAINTE-MAURE / LAVAU	NORD OUEST	
LENTILLES	X		X					NORD DE LA VOIRE		EST	
LESMONT	X		X		CC des Lacs de Champagne		X	LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST	
LEVIGNY	X		X					LA REGION DE TRANNES (TRANNES-BEAULIEU au 01/01/2022)		EST	
LHUÏTRE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt			QUATRE VALLEES		NORD	
LIGNIERES			X							SUD-OUEST	
LIGNOL-LE-CHATEAU					CC de la région de Bar-sur-Aube					EST	
LIREY	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
LOCHES-SUR-OURCE	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne			LOCHES-SUR-OURCE / LANDREVILLE	ESSOYES / LANDREVILLE / LOCHES-SUR-OURCE	SUD-EST	
LOGE-AUX-CHEVRES (la)	X		X		CC de Vendevre-Soulaines			LA REGION DE VENDEVRE ET DU LANDION		SUD-EST	
LOGE-POMBLIN (la)	X		X					LA REGION DE VANLAY		SUD-OUEST	
LOGES-MARGUERON (les)	X		X		CC Chaourçois Val d'Armanche			LA REGION DE VANLAY		SUD-OUEST	
LONGCHAMP-SUR-AUJON			X		CC de la région de Bar-sur-Aube					EST	
LONGEVILLE-SUR-MOGNE	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
LONGPRE-LE-SEC			X		CC de Vendevre-Soulaines					SUD-EST	
LONGSOLS	X		X				X	LA REGION DE ONJON / BOUY-LUXEMBOURG ET LONGSOLS		EST	
LONGUEVILLE-SUR-AUBE	X			CC Seine et Aube	CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	LONGUEVILLE-ETRELLES-SUR-AUBE-BOULAGES- CHARNY-LE-BACHOT		NORD	
LOUPTIERE-THENARD (la)	X		X		CC du Nogentais			LA LOUPTIERE-THENARD		NORD-OUEST	
LUSIGNY-SUR-BARSE	CA TCM	CA TCM	CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE	LUSIGNY-SUR-BARSE	CENTRE	
LUYERES	X							SOURCES DE LA BARBUISE		NORD	
MACEY	CA TCM		CA TCM					LA REGION DE MACEY		OUEST	
MACHY	CA TCM		CA TCM	CA TCM				LA REGION DE JEUGNY		SUD-OUEST	
MAGNANT	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			LA REGION DE VENDEVRE ET DU LANDION		SUD-EST	
MAGNICOURT	X		X		CC des Lacs de Champagne		X	LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST	
MAGNY-FOUCHARD	X		X		CC de Vendevre-Soulaines			LA REGION DE VENDEVRE ET DU LANDION		SUD-EST	
MAILLY-LE-CAMP			X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt					NORD	
MAISON-DES-CHAMPS	X		X		CC de Vendevre-Soulaines			LA REGION DE VENDEVRE ET DU LANDION		SUD-EST	
MAISONS-LES-CHAOURCE	X		X		CC Chaourçois Val d'Armanche			BALNOT-LA-GRANGE / MAISONS-LES-CHAOURCE		SUD-OUEST	
MAISONS-LES-SOULAINES	X		X					MAISONS-LES-SOULAINES		EST	
MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE	X	X	X		CC des Portes de Romilly-sur-Seine		X	MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE		NORD-OUEST	
MAIZIERES-LES-BRIENNE	X		X					LA REGION DE MAIZIERES-LES-BRIENNE		EST	
MARAYE-EN-OTHE			X							OUEST	
MARCILLY-LE-HAYER	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			MARCILLY-LE-HAYER		NORD-OUEST	

ANNEXE 1 : liste des membres du syndicat mixte ouvert SDDEA – EPAGE Seine Supérieure Champenoise



MEMBRES	COMPETENCE 1 Eau Potable	COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	COMPETENCE 3 Assainissement Non Collectif	COMPETENCE 4 GEMAPI		COMPETENCE 5 Démoustication		COPE COMPETENCE 1 Eau Potable	COPE COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	TERRITOIRE	BASSIN
				en représentation-substitution	transférée	5.1 Lutte anti- vectorielle	5.2 Démoustication dite de confort				
MARIGNY-LE-CHATEL	X	X	X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			MARIGNY-LE-CHATEL / SAINT-FLAVY	MARIGNY-LE-CHATEL / SAINT-FLAVY	NORD-OUEST	
MARNAY-SUR-SEINE	X		X		CC du Nogentais		X	PONT SUR SEINE, CRANCEY, MARNAY-SUR-SEINE, SAINT-HILAIRE		NORD-OUEST	
MAROLLES-LES-BAILLY	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
MAROLLES-SOUS-LIGNIERES	X		X					MAROLLES-SOUS-LIGNIERES		SUD-OUEST	
MATHAUX	X		X		CC des Lacs de Champagne			LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST	
MAUPAS	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
MERGEY	CA TCM		CA TCM	CA TCM			CA TCM	LA REGION DE MERGEY		NORD	
MERLOT (le)	X	X	X		CC du Nogentais		X	MERLOT	MERLOT	NORD-OUEST	
MERREY-SUR-ARCE			X		CC du Barséquanais en Champagne					SUD-EST	
MERY-SUR-SEINE	X	X	CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	MERY-SUR-SEINE	MERY-SUR-SEINE		
MESGRIGNY	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	LA REGION DE SAINT-MESMIN		NORD	
MESNIL-LA-COMTESSE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt			LA REGION DE MONTSUZAIN		NORD	
MESNIL-LETTRE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt			COMMUNES D'AVANT-LES-RAMERUPT ET MESNIL- LETTRE		EST	
MESNIL-SAINT-LOUP	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			MESNIL-SAINT-LOUP		OUEST	
MESNIL-SAINT-PERE	CA TCM	CA TCM	CA TCM					VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE	MESNIL-SAINT-PERE	CENTRE	
MESNIL-SELLIERES	X							LA REGION DE ROUILLY-SACEY		CENTRE	
MESSON	CA TCM		CA TCM					MESSON			
METZ-ROBERT	X		X					LA REGION DE VANLAY		SUD-OUEST	
MEURVILLE	X		X		CC de la région de Bar-sur-Aube		X	LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION		SUD-EST	
MOLINS-SUR-AUBE	X		X		CC des Lacs de Champagne		X	LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST	
MONTAULIN	CA TCM	CA TCM	CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE	LA HAUTE SEINE	CENTRE	
MONTCEAUX-LES-VAUDES	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
MONTFEY			X							SUD-OUEST	
MONTGUEUX	CA TCM	CA TCM	CA TCM					LA REGION DE MACEY	MONTGUEUX	OUEST	
MONTIER-EN-L'ISLE			X		CC de la région de Bar-sur-Aube					EST	
MONTIERAMEY	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
MONTIGNY-LES-MONTS	X		X					LA REGION DE MONTIGNY-LES-MONTS		SUD-OUEST	
MONTMARTIN-LE-HAUT	X		X		CC de Vendevre-Soulaines			LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION		SUD-EST	
MONTMORENCY-BEAUFORT	X		X		CC des Lacs de Champagne			NORD DE LA VOIRE		EST	
MONTPOTHIER	X	X	X		CC du Nogentais			LA SAULSOTTE / MONTPOTHIER	LA SAULSOTTE / MONTPOTHIER	NORD-OUEST	
MONTREUIL-SUR-BARSE	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
MONTSUZAIN	CA TCM		CA TCM					LA REGION DE MONTSUZAIN		NORD	
MOREMBERT	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
MORVILLIERS	X		X					LA REGION DE BRIENNE-LE-CHATEAU		EST	
MOTTE-TILLY (la)	X		X		CC du Nogentais		X	LES COMMUNES DE LA MOTTE-TILLY ET DE COURCEROY		NORD-OUEST	
MOUSSEY	CA TCM		CA TCM	CA TCM				BUCHERES, ISLE-AUMONT ET MOUSSEY		CENTRE	
MUSSY-SUR-SEINE			X		CC du Barséquanais en Champagne					SUD-EST	
NEUVILLE-SUR-SEINE	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne			LA REGION DE GYE-SUR-SEINE	LA REGION DE GYE-SUR-SEINE	SUD-EST	
NEUVILLE-SUR-VANNE		X	X						NEUVILLE-SUR-VANNE	OUEST	
NOE-LES-MALLETS	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			NOE-LES-MALLETS		SUD-EST	
NOES-PRES-TROYES (les)	CA TCM		CA TCM					NOES-PRES-TROYES (des)			
NOGENT-EN-OTHE			X							OUEST	
NOGENT-SUR-AUBE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
NOGENT-SUR-SEINE			X		CC du Nogentais		X			NORD-OUEST	
NOGENTAIS (CC du)					X Pour ses 23 communes membres						SEINE AVAL
NOZAY	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt			LA VALLEE DE LA BARBUISE		NORD	
ONJON	X							LA REGION DE ONJON / BOUY-LUXEMBOURG ET LONGSOLS		EST	
ORIGNY-LE-SEC	X	X	X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			ORIGNY-LE-SEC	ORIGNY-LE-SEC	NORD	
ORMES	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	ALLIBAUDIERES-ORMES		NORD	
ORTILLON	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
ORVILLIERS-SAINT-JULIEN	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			ORVILLIERS-SAINT-JULIEN		NORD	
ORVIN ET L'ARDUSSON (CC de l')					X Pour ses 25 communes membres						SEINE AVAL
OSSEY-LES-TROIS-MAISONS	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			OSSEY-LES-TROIS-MAISONS		NORD-OUEST	
PAISY-COSDON			X							OUEST	
PARGUES	X		X		CC Chaourçois Val d'Armanche			LA VALLEE DE LA MARVE		SUD-OUEST	
PARS-LES-CHAVANGES	X		X		CC des Lacs de Champagne			NORD DE LA VOIRE		EST	
PARS-LES-ROMILLY	X	X	X		CC des Portes de Romilly-sur-Seine			COMMUNES DE PARS-LES-ROMILLY ET GELANNES	PARS-LES-ROMILLY	NORD-OUEST	
PAVILLON-SAINTE-JULIE (le)	CA TCM		CA TCM					PAVILLON-SAINTE-JULIE (du)			
PAYNS	CA TCM		CA TCM	CA TCM			CA TCM	SAINT-LYE-PAYNS		NORD	
PEL-ET-DER	X		X		CC des Lacs de Champagne			LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST	
PERIGNY-LA-ROSE	X		X		CC du Nogentais		X	LA REGION DE LA VILLENEUVE AU CHATELOT		NORD-OUEST	

ANNEXE 1 : liste des membres du syndicat mixte ouvert SDDEA – EPAGE Seine Supérieure Champenoise



MEMBRES	COMPETENCE 1 Eau Potable	COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	COMPETENCE 3 Assainissement Non Collectif	COMPETENCE 4 GEMAPI		COMPETENCE 5 Démoustication		COPE COMPETENCE 1 Eau Potable	COPE COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	TERRITOIRE	BASSIN
				en représentation-substitution	transférée	5.1 Lutte anti- vectorielle	5.2 Démoustication dite de confort				
PERTHES-LES-BRIENNE	X		X					ROSNAVY-L'HOPITAL		EST	
PETIT-MESNIL	X		X					LA REGION DE BRIENNE-LE-CHATEAU		EST	
PINEY	X		X	CC Forêts, Lacs, Terres en Champagne				LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST	
PLAINES-SAINT-LANGE			X		CC du Barséquanais en Champagne					SUD-EST	
PLANCY-L'ABBAYE	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	LA FORET DE LA PERTHE		NORD	
PLANTY			X							OUEST	
PLESSIS-BARBUISE			X		CC du Nogentais					NORD-OUEST	
POIVRES			X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt					NORD	
POLIGNY	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION		SUD-EST	
POLISOT	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne			POLISY / POLISOT	POLISY / POLISOT	SUD-EST	
POLISY	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne			POLISY / POLISOT	POLISY / POLISOT	SUD-EST	
PONT-SAINTE-MARIE	CA TCM		CA TCM					PONT SAINTE MARIE / CRENEY / LAVAU		OUEST	
PONT-SUR-SEINE	X				CC du Nogentais		X	PONT SUR SEINE, CRANCEY, MARNAY-SUR-SEINE, SAINT-HILAIRE		NORD-OUEST	
PORTES DE ROMILLY SUR SEINE (CC des)					X Pour ses 6 communes membres		X Pour ses 6 communes			NORD-OUEST	SEINE AVAL
POUAN-LES-VALLEES	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	LA FORET DE LA PERTHE		NORD	
POUGY	X		X	CC Forêts, Lacs, Terres en Champagne				LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST	
POUY-SUR-VANNES			X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson					NORD-OUEST	
PRASLIN	X		X		CC Chaourçois Val d'Armance			LA VALLEE DE LA MARVE		SUD-OUEST	
PRECY-NOTRE-DAME	X		X		CC des Lacs de Champagne		X	LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST	
PRECY-SAINT-MARTIN	X		X		CC des Lacs de Champagne		X	LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST	
PREMIERFAIT	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	PREMIERFAIT		NORD	
PROVERVILLE			X		CC de la région de Bar-sur-Aube					EST	
PRUGNY	CA TCM		CA TCM					RIVIERE-DE-CORPS (Ia)			
PRUNAY-BELLEVILLE	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			PLATEAU DE LA CRAISE		NORD-OUEST	
PRUSY	X		X					LA REGION DE VANLAY		SUD-OUEST	
PUITS-ET-NUISEMENT	X	X	X		CC de Vendevre-Soulaines			LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION	PUITS-ET-NUISEMENT	SUD-EST	
QUINCEROT	X							LANDION		SUD-OUEST	
RACINES	X		X					LA REGION DE COURSAN-EN-OTHE		SUD-OUEST	
RADONVILLIERS	X	X	X		CC des Lacs de Champagne			LA REGION DE PINEY-LESMONT	RADONVILLIERS	EST	
RAMERUPT	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
RANCES	X		X					NORD DE LA VOIRE		EST	
REGION DE BAR-SUR-AUBE (CC de la)					X Pour ses 27 communes membres						AUBE BAROISE
RHEGES	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	LA FORET DE LA PERTHE		NORD	
RICEYS (les)			X		CC du Barséquanais en Champagne					SUD-EST	
RIGNY-LA-NONNEUSE	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			LA REGION D'AVON-LA-PEZE		NORD-OUEST	
RIGNY-LE-FERRON			X							OUEST	
RILLY-SAINTE-SYRE	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	COMMUNES DE SAVIERES, CHAUCHIGNY ET RILLY-SAINTE-SYRE		NORD	
RIVIERE-DE-CORPS (Ia)	CA TCM		CA TCM					RONCENAY			
ROMILLY-SUR-SEINE			X		CC des Portes de Romilly-sur-Seine		CC des Portes de Romilly-sur-Seine			NORD-OUEST	
RONCENAY	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
ROSIERES-PRES-TROYES	CA TCM		CA TCM					COMMUNES DE SAINT-JULIEN-LES-VILLAS / ROSIERES-PRES-TROYES / BREVIANDES		CENTRE	
ROSNAVY-L'HOPITAL	X	X	X		CC des Lacs de Champagne			ROSNAVY-L'HOPITAL		EST	
ROTHIERE (Ia)	X		X					LA REGION DE BRIENNE-LE-CHATEAU		EST	
ROUILLY-SACEY	X			CC Forêts, Lacs, Terres en Champagne				LA REGION DE ROUILLY-SACEY		CENTRE	
ROUILLY-SAINT-LOUP		CA TCM	CA TCM	CA TCM					LA HAUTE SEINE		
ROUVRES-LES-VIGNES			X		CC de la région de Bar-sur-Aube					EST	
RUMILLY-LES-VAUDES	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
RUVIGNY	CA TCM	CA TCM	CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE	LA HAUTE SEINE	CENTRE	
SAINT-ANDRE-LES-VERGERS	CA TCM		CA TCM					SAINT-ANDRE-LES-VERGERS			
SAINT-AUBIN	X				CC du Nogentais			LA VALLEE DE L'ARDUSSON		NORD-OUEST	
SAINT-BENOIST-SUR-VANNE			X							OUEST	
SAINT-BENOIT-SUR-SEINE	CA TCM		CA TCM	CA TCM			CA TCM	LA REGION DE MERGEY		NORD	
SAINT-CHRISTOPHE-DODINICOURT	X		X					ROSNAVY-L'HOPITAL		EST	
SAINT-ETIENNE-SOUS-BARBUISE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt			LA VALLEE DE LA BARBUISE		NORD	
SAINT-FLAVY	X	X	X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			MARIGNY-LE-CHATEL / SAINT-FLAVY	MARIGNY-LE-CHATEL / SAINT-FLAVY	NORD-OUEST	
SAINT-GERMAIN	CA TCM		CA TCM					SAINT-GERMAIN / SAINT-POUANGE		OUEST	
SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY	X		X		CC des Portes de Romilly-sur-Seine		CC des Portes de Romilly-sur-Seine	PONT SUR SEINE, CRANCEY, MARNAY-SUR-SEINE, SAINT-HILAIRE		NORD-OUEST	
SAINT-JEAN-DE-BONNEVAL	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS	CA TCM		CA TCM					COMMUNES DE SAINT-JULIEN-LES-VILLAS / ROSIERES-PRES-TROYES / BREVIANDES		CENTRE	
SAINT-LEGER-PRES-TROYES	CA TCM		CA TCM					SAINT-LEGER-PRES-TROYES			

ANNEXE 1 : liste des membres du syndicat mixte ouvert SDDEA – EPAGE Seine Supérieure Champenoise



MEMBRES	COMPETENCE 1 Eau Potable	COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	COMPETENCE 3 Assainissement Non Collectif	COMPETENCE 4 GEMAPI		COMPETENCE 5 Démoustication		COPE COMPETENCE 1 Eau Potable	COPE COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	TERRITOIRE	BASSIN
				en représentation-substitution	transférée	5.1 Lutte anti- vectorielle	5.2 Démoustication dite de confort				
SAINT-LEGER-SOUS-BRIENNE	X		X		CC des Lacs de Champagne		X	LA REGION DE BRIENNE-LE-CHATEAU		EST	
SAINT-LEGER-SOUS-MARGERIE	X		X		CC des Lacs de Champagne			QUATRE VALLEES		NORD	
SAINT-LOUP-DE-BUFFIGNY	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			LA VALLEE DE L'ARDUSSON		NORD-OUEST	
SAINT-LUPIEN	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			SAINT-LUPIEN		NORD-OUEST	
SAINT-LYE	CA TCM	CA TCM	CA TCM	CA TCM			CA TCM	LA REGION DE MACEY SAINT-LYE-PAYNS	BARBEREY-SAINT-SULPICE - SAINT-LYE	OUEST NORD	
SAINT-MARDS-EN-OTHE			X							OUEST	
SAINT-MARTIN-DE-BOSSENAY	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			LA VALLEE DE L'ARDUSSON		NORD-OUEST	
SAINT-MESMIN	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	LA REGION DE SAINT-MESMIN		NORD	
SAINT-NABORD-SUR-AUBE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE			X		CC du Nogentais		X			NORD-OUEST	
SAINT-OLUPH			CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube				
SAINT-PARRES-AUX-TERTRES	CA TCM		CA TCM	CA TCM				COMMUNES DE SAINT-PARRES-AUX-TERTRES ET VILLECHETIF		OUEST	
SAINT-PARRES-LES-VAUDES	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne			VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE	VAUDOIS	CENTRE	
SAINT-PHAL	X		X		CC Chaourçois Val d'Armance			CHAMOY / SAINT-PHAL		SUD-OUEST	
SAINT-POUANGE	CA TCM		CA TCM					SAINT-GERMAIN / SAINT-POUANGE		OUEST	
SAINT-REMY-SOUS-BARBUISE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt			LA VALLEE DE LA BARBUISE		NORD	
SAINT-THIBAULT	CA TCM		CA TCM					VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
SAINT-USAGE	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			FONTETTE / VERPILLIERES		SUD-EST	
SAINTE-MAURE	CA TCM	CA TCM	CA TCM	CA TCM			CA TCM	SAINTE-MAURE / LAVAU	SAINTE-MAURE / LAVAU	NORD	
SAINTE-SAVINE	CA TCM		CA TCM					SAINTE-SAVINE			
SALON	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	CHAMPFLEURY-SALON		NORD	
SAULCY			X							EST	
SAULSOTTE (la)	X	X	X		CC du Nogentais		X	LA SAULSOTTE / MONTPOTHIER	LA SAULSOTTE / MONTPOTHIER	NORD-OUEST	
SAVIERES	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	COMMUNES DE SAVIERES, CHAUCHIGNY ET RILLY- SAINTE-SYRE		NORD	
SEINE ET AUBE (CC)			X Pour ses 25 communes membres		X Pour ses 25 communes membres		X			NORD	AUBE AVAL SEINE AVAL
SEMOINE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	VALLEES DE LA MAURIENNE ET DE L'HERBISSE		NORD	
SEZANNE SUD-OUEST MARNAIS (CC de)					X Pour 46 communes : ALLEMACHE-LAUNAY-SOYER, ALLEMANT, ANGLURE, BAGNEUX, BARBONNE-FAYEL, BAUDEMONT, BETHON, BOUCHY-SAINT-GENEST, BROUSSY-LE-PETIT, BROYES, CHANTEMERLE, CHATILLON-SUR- MORIN, CHICHEY, CLESLES, CONFLANS-SUR-SEINE, COURCEMAIN, ESCLAVOLLES-LUREY, FONTAINE- DENIS-NUISY, GAYE, GRANGES-SUR- AUBE, LA CELLE-SOUS-CHANTEMERLE, LA CHAPELLE-LASSON, LA FORESTIERE, LE MEIX-SAINT-EPOING, LES ESSARTS- LE-VICOMTE, LINTHELLES, LINTHES, MARCILLY-SUR-SEINE, MARSANGIS, MONTGENOST, NESLE-LA-REPOSTE, PEAS, POTANGIS, QUEUDES, SAINT- JUST-SAUVAGE, SAINT-LOUP, SAINT- QUENTIN-LE-VERGER, SAINT-REMY- SOUS-BROYES, SAINT-SATURNIN, SARON-SUR-AUBE, SAUDOY, SEZANNE, VILLENEUVE-SAINT-VISTRE ET VILLEVOTTE, VILLIERS-AUX- CORNEILLES, VINDEY, VOUARCES		X Pour 20 communes : ALLEMACHE-LAUNAY- SOYER, ANGLURE, BAGNEUX, BAUDEMONT, CLESLES, CONFLANS-SUR-SEINE, COURCEMAIN, ESCLAVOLLES-LUREY, GRANGES-SUR-AUBE, LA CELLE-SOUS- CHANTEMERLE, LA CHAPELLE-LASSON, MARCILLY-SUR-SEINE, MARSANGIS, POTANGIS, SAINT-JUST-SAUVAGE, SAINT-QUENTIN-LE- VERGER, SAINT- SATURNIN, SARON-SUR- AUBE, VILLIERS-AUX- CORNEILLES, VOUARCES			NORD-OUEST	AUBE AVAL SEINE AVAL
SOLIGNY-LES-ETANGS	X		X		CC du Nogentais			LA REGION DE SOLIGNY-LES-ETANGS		NORD-OUEST	
SOMMEVAL	CA TCM		CA TCM					SOMMEVAL			
SOULAINES-DHUYS	X	X	X					SOULAINES-DHUYS	SOULAINES-DHUYS	EST	
SOULIGNY	CA TCM	CA TCM	CA TCM					LA REGION DE BOUILLY/VILLERY/SOULIGNY	BOUILLY/SOULIGNY	OUEST	
SPOY	X		X		CC de la région de Bar-sur-Aube		X	LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION		SUD-EST	
THENNELIERES	CA TCM		CA TCM					VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
THIEFFRAIN	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION		SUD-EST	
THIL			X							EST	
THORS			X							EST	
TORCY-LE-GRAND	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
TORCY-LE-PETIT	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
TORVILLIERS	CA TCM		CA TCM					TORVILLIERS			
TRAINEL					CC du Nogentais						
TRANCAULT	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			LA REGION DE LA VALLEE DE L'ORVIN		NORD-OUEST	
TRANNES	X		X		CC de Vendevre-Soulaines			LA REGION DE TRANNES (TRANNES-BEAULIEU au 01/01/2022)		EST	
TRICHEY	X		X					LANDION		SUD-OUEST	
TROUANS	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt			QUATRE VALLEES		NORD	
TROYES	CA TCM		CA TCM					TROYES		TROYES	

ANNEXE 1 : liste des membres du syndicat mixte ouvert SDDEA – EPAGE Seine Supérieure Champenoise



MEMBRES	COMPETENCE 1 Eau Potable	COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	COMPETENCE 3 Assainissement Non Collectif	COMPETENCE 4 GEMAPI		COMPETENCE 5 Démoustication		COPE COMPETENCE 1 Eau Potable	COPE COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	TERRITOIRE	BASSIN
				en représentation-substitution	transférée	5.1 Lutte anti- vectorielle	5.2 Démoustication dite de confort				
TROYES-CHAMPAGNE-METROPOLE (CA)	Pour 80 de ses 81 communes : exceptée ROUILLY- SAINT-LOUP	X Pour 14 de ses 81 communes : BARBEREY-SAINT-SULPICE, BOUILLY, CLEREY, FRESNOY-LE-CHATEAU, LAVAU-LA-VALOTTE, LUSIGNY-SUR-BARSE, MESNIL-SAINT-PERE, MONTAULIN, MONTGUEUX, RUVIGNY, ROUILLY-SAINT-LOUP, SAINTE-MAURE, SAINT-LYE, SOULIGNY	X Pour ses 81 communes membres	X Pour 35 de ses 81 communes : ASSENAY, BARBEREY-SAINT-SULPICE, CLEREY, CORMOST, COURTERANGES, CRESANTIGNES, ISLE-AUMONT, JEUGNY, LA VENDUE-MIGNOT, LAVAU, LES BORDES-AUMONT, LIREY, LONGEVILLE-SUR-MOGNE, LUSIGNY-SUR-BARSE, MACHY, MAUPAS, MERGEY, MONTAULIN, MONTCEAUX-LES-VAUDES, MONTIERAMEY, MONTREUIL-SUR-BARSE, MOUSSEY, PAYNS, RONCENAY, ROUILLY-SAINT-LOUP, RUVIGNY, SAINT-BENOIT-SUR-SEINE, SAINTE-MAURE, SAINT-JEAN-DE-BONNEVAL, SAINT-LYE, SAINT-PARRES-AUX-TERTRES, VILLACERF, VILLEMEREUIL, VILLY-LE-MARECHAL			X Pour 8 de ses 81 communes : BARBEREY-SAINT-SULPICE, LAVAU, MERGEY, PAYNS, SAINT-BENOIT-SUR-SEINE, SAINTE-MAURE, SAINT-LYE, VILLACERF.	(voir à la commune)	(voir à la commune)	CENTRE NORD OUEST TROYES	SEINE AVAL SEINE ET AFFLUENTS TROYENS
TURGY	X		X					LA REGION DE VANLAY		SUD-OUEST	
UNIENVILLE	X		X		CC des Lacs de Champagne			BEAULIEU (TRANNES-BEAULIEU au 01/01/2022)		EST	
URVILLE	X		X		CC de la région de Bar-sur-Aube			BERGERES / URVILLE URVILLE		SUD-EST	
VAILLY	CA TCM		CA TCM					VAILLY		NORD	
VAL-D'AUZON	X		X	CC Forêts, Lacs, Terres en Champagne				LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST	
VALLANT-SAINT-GEORGES	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	LA REGION DE SAINT-MESMIN		NORD	
VALLENTIGNY	X		X					LA REGION DE MAIZIERES-LES-BRIENNE		EST	
VALLIERES	X		X					LA REGION DE VANLAY		SUD-OUEST	
VANLAY	X		X					LA REGION DE VANLAY		SUD-OUEST	
VAUCHASSIS	CA TCM		CA TCM					VAUCHASSIS			
VAUCHONVILLIERS	X		X		CC de Venduvre-Soulaines			LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION		SUD-EST	
VAUCOGNE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
VAUDES	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne			VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE	VAUDOIS	CENTRE	
VAUPOISSON	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
VENDEUVRE – SOULAINES (CC de)				X Pour 1 de ses 38 communes : BEUREY		X Pour 17 de ses 38 communes : AMANCE, ARGANCON, BOSSANCOURT, CHAMP-SUR-BARSE, COLOMBE-LA-FOSSE, DOLANCOURT, JESSAINS, LA LOGE-AUX-CHEVRES, LA VILLENEUVE-AU-CHENE, LONGPRE-LE- SEC, MAGNY-FOUCHARD, MAISON- DES-CHAMPS, MONTMARTIN-LE- HAUT, PUIITS-ET-NUISEMENT, TRANNES, VAUCHONVILLIERS, VENDEUVRE-SUR-BARSE					AUBE BAROISE AUBE MEDIANE SEINE ET AFFLUENTS TROYENS
VENDEUVRE-SUR-BARSE	X	X	X		CC de Venduvre-Soulaines			LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION	VENDEUVRE-SUR-BARSE	SUD-EST	
VENDUE-MIGNOT (Ia)	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
VERNONVILLIERS	X		X					LA REGION DE TRANNES (TRANNES-BEAULIEU au 01/01/2022)		EST	
VERPILLIERES-SUR-OURCE	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			FONTETTE / VERPILLIERES		SUD-EST	
VERRICOURT	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	LA REGION DE PINEY-LESMONT		EST	
VERRIERES	CA TCM		CA TCM					VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
VIAPRES-LE-PETIT	X		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube		CC Seine et Aube	LA FORET DE LA PERTHE		NORD	
VILLACERF	CA TCM		CA TCM	CA TCM			CA TCM	LA REGION DE MERGEY		NORD	
VILLADIN	X		X		CC de l'Orvin et de l'Ardusson			PLATEAU DE LA CRAISE		NORD-OUEST	
VILLE-AUX-BOIS (Ia)			X							EST	
VILLE-SOUS-LA-FERTE			X		CC de la région de Bar-sur-Aube					SUD-EST	
VILLE-SUR-ARCE	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			COMMUNES DE BUXIERES-SUR-ARCE ET VILLE-SUR-ARCE		SUD-EST	
VILLE-SUR-TERRE			X							EST	
VILLECHETIF	CA TCM		CA TCM					COMMUNES DE SAINT-PARRES-AUX-TERTRES ET VILLECHETIF		OUEST	
VILLELOUP	CA TCM		CA TCM					VILLELOUP			
VILLEMEREUIL	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
VILLEMORIRON-EN-OTHE			X							OUEST	
VILLEMORNIEN			X		CC du Barséquanais en Champagne					SUD-EST	
VILLEMUYENNE	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
VILLENAUXE-LA-GRANDE			X		CC du Nogentais					NORD-OUEST	
VILLENEUVE-AU-CHATELOT (Ia)	X		X		CC du Nogentais		X	LA REGION DE LA VILLENEUVE AU CHATELOT		NORD-OUEST	
VILLENEUVE-AU-CHEMIN	X		X					CORVEES		SUD-OUEST	
VILLENEUVE-AU-CHENE (Ia)	X		X		CC de Venduvre-Soulaines			LA REGION DE VENDEUVRE ET DU LANDION		SUD-EST	
VILLERET	X		X					NORD DE LA VOIRE		EST	
VILLERY	CA TCM		CA TCM					LA REGION DE BOUILLY/VILLERY/SOULIGNY		OUEST	
VILLETTE-SUR-AUBE	X				CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt			LA FORET DE LA PERTHE		NORD	
VILLIERS-HERBISSE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	VALLEES DE LA MAURIENNE ET DE L'HERBISSONNE		NORD	
VILLIERS-LE-BOIS	X		X		CC Chaourçois Val d'Armance			LANDION		SUD-OUEST	
VILLIERS-SOUS-PRASLIN	X		X		CC Chaourçois Val d'Armance			ARELLES / VILLIERS-SOUS-PRASLIN		SUD-OUEST	

ANNEXE 1 : liste des membres du syndicat mixte ouvert SDDEA – EPAGE Seine Supérieure Champenoise



MEMBRES	COMPETENCE 1 Eau Potable	COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	COMPETENCE 3 Assainissement Non Collectif	COMPETENCE 4 GEMAPI		COMPETENCE 5 Démoustication		COPE COMPETENCE 1 Eau Potable	COPE COMPETENCE 2 Assainissement Collectif	TERRITOIRE	BASSIN
				en représentation-substitution	transférée	5.1 Lutte anti- vectorielle	5.2 Démoustication dite de confort				
VILLY-EN-TRODES	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
VILLY-LE-BOIS	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
VILLY-LE-MARECHAL	CA TCM		CA TCM	CA TCM				VALLEES DE LA MOGNE, DE LA SEINE, DE LA BARSE		CENTRE	
VINETS	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt		X	QUATRE VALLEES		NORD	
VIREY-SOUS-BAR	X	X	X		CC du Barséquanais en Champagne			VIREY-SOUS-BAR	VIREY-SOUS-BAR	SUD-EST	
VITRY-LE-CROISE	X		X		CC du Barséquanais en Champagne			LA REGION D'EGUILLY-SOUS-BOIS / VITRY-LE-CROISE		SUD-EST	
VIVIERS-SUR-ARTAUT			X		CC du Barséquanais en Champagne					SUD-EST	
VOIGNY			X		CC de la région de Bar-sur-Aube					EST	
VOSNON	X		X					CORVEES		SUD-OUEST	
VOUE	X		X		CC d'Arcis, Mailly, Ramerupt			LA REGION DE MONTSUZAIN		NORD	
VOUGREY	X		X		CC Chaourçois Val d'Armanche			LA VALLEE DE LA MARVE		SUD-OUEST	
VULAINES			X							OUEST	
YEVRES-LE-PETIT	X		X		CC des Lacs de Champagne			ROSNAY-L'HOPITAL		EST	
YONNE NORD (CC de)					X Pour 1 commune : PERCENEIGE						SEINE AVAL

Services déconcentrés

Divers

**Direction Départementale des Finances
Publiques de la Marne**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DE LA MARNE**

12 rue Sainte Marguerite
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

**DÉCISION DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

Le directeur adjoint en charge du pôle métiers et expertise de la direction départementale des finances publiques de la Marne

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 15 janvier 2020 nommant M. Pierre N'GAHANE, préfet de la Marne ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2010 portant nomination de M. Bernard VOGTENSBERGER, administrateur des finances publiques, et l'affectant dans le département de la Marne ;

Vu l'article 18 du décret 2015-1689 du 17 décembre 2015 modifié portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État ;

Vu l'arrêté préfectoral APDS-2021-029 du 1er avril 2021, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Bernard VOGTENSBERGER, administrateur des finances publiques, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme PATRU, Adjointe au Directeur, responsable du pôle "pilotage et ressources" ;

Vu les conventions de délégation de gestion conclues entre les services prescripteurs mentionnés en annexe et la direction départementale des finances publiques de la Marne ;

Vu la convention de délégation de gestion conclue entre la préfète de la Région Grand-Est et la direction départementale des finances publiques de la Marne pour la gestion des crédits du programme 362 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

Il est donné subdélégation de signature aux agents du centre de gestion financière rattaché à la direction départementale des finances publiques de la Marne dont les noms suivent à l'effet de procéder, dans la limite de leurs attributions et compétences, à l'ordonnancement secondaire des dépenses se rapportant aux attributions et activités de la direction départementale des finances publiques de la Marne, imputées sur les programmes mentionnés dans l'arrêté préfectoral APDS-2021-029 du 1er avril 2021 et des dépenses imputées sur les programmes cités dans les conventions de délégation de gestion susvisées :

- **Mme Elisabeth DEPAQUIS**, Inspectrice divisionnaire des finances publiques, responsable du service de la dépense de l'État

*DIR ADJ SUB ORD SEC BV
Page 1 de 3*

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme DEPAQUIS, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 1^{er} de cette présente décision sera exercée par :

- **Mme Laurence LEGRAND**, contrôleur des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Estelle BOUDE**, contrôleur des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Christelle HOUILLET**, agente administrative des finances publiques, centre de gestion financière
- **M. Grégory BALAN**, agent administratif des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Frédérique BRUHAT**, agent administratif des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Clarisse FOUGEROUSE**, agente administrative des finances publiques, centre de gestion financière;
- **Mme Zahira LASFER**, contrôleur des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Yolande DI PAOLO**, contrôleur des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Anita HOURDILLIAT**, contrôleur des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Joy LACROIX**, agente administrative des finances publiques, centre de gestion financière
- **M. Eric MOUTON**, contrôleur des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Rachel PELAS**, agente administrative des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Anne REMY**, contrôleur des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Sylvie BERNADAT**, contrôleur principale des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Sabrina PAYS**, agente administrative des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Geneviève PICQUETTE**, contrôleur principale des finances publiques, centre de gestion financière
- **M. Bertrand DAZIN**, contrôleur principal des finances publiques, équipe de renfort
- **M. Ludovic LAHURE**, contrôleur principal des finances publiques, équipe de renfort
- **Mme Océane PIERRET**, agente administrative des finances publiques, équipe de renfort
- **M. Andréa SAINTE-ROSE**, agente administrative des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Isabelle VEDANI**, contrôleur principale des finances publiques, centre de gestion financière
- **M. Edouard LEFEBVRE**, contrôleur des finances publiques, centre de gestion financière
- **M. Giuseppe TROVATO**, agent administratif principal des finances publiques, centre de gestion financière
- **M. Quentin COTTI**, agent administratif principal des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Noémie LECLERC**, agent administratif principal des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Céline MAINE**, agent administratif principal des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Justine BOURE**, agent administratif principal des finances publiques, centre de gestion financière
- **Mme Sophie HUE**, agent administratif des finances publiques, centre de gestion financière

Article 3 :

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs du département de la Marne.

Châlons-en-Champagne, le 1^{er} septembre 2021

L'administrateur des finances publiques
Directeur départemental adjoint des finances
publiques de la Marne



Bernard VOGTENSBERGER

ANNEXE : LISTE DES SERVICES PRESCRIPTEURS CONCERNÉS :

Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Grand-Est
Direction régionale académique à la jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Grand-Est
Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Meurthe-et-Moselle
Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Moselle
Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Bas-Rhin
Secrétariat Général Commun Départemental de Meurthe-et-Moselle
Secrétariat Général Commun Départemental de Moselle
Direction Régionale des Finances Publiques du Bas-Rhin
Direction Départementale des Finances Publiques de la Marne
Direction Départementale des Finances Publiques de l'Aube
Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Marne
Direction Départementale des Finances Publiques des Ardennes
Direction Départementale des Finances Publiques de Meurthe-et-Moselle
Direction Départementale des Finances Publiques de la Moselle
Direction Départementale des Finances Publiques de la Meuse
Direction Départementale des Finances Publiques du Haut-Rhin
Direction Départementale des Finances Publiques des Vosges
Direction Spécialisée de Contrôle Fiscal Est
Action Sociale de la région Grand-Est